

# Si vous voulez nous connaître ...

## Notre Institut et notre communauté



Le monastère Saint-Joseph de Toffo fait partie de la grande famille qu'est la Confédération bénédictine, communément appelée Ordre de Saint Benoît. Les moines et les moniales bénédictins suivent la Règle de Saint Benoît qui remonte au VI<sup>ème</sup> siècle. Les monastères bénédictins sont indépendants, mais fraternellement unis en une confédération bénédictine et vivant de la même règle adaptable à divers contextes. Nous sommes présents sur tous les continents. Même si chaque

Congrégation privilégie tel ou tel point de la Règle de Saint Benoît, les moines et les moniales vivent en communauté et ont à leur tête un « Abbé » ou un « Prieur » élu par la communauté. Le 11 juillet, les Bénédictines et les Bénédictins fêtent la solennité de Saint Benoît, et le 19 mars, c'est la fête patronale de notre monastère Saint-Joseph.

- ▶ Avec Saint Benoît, les moines et les moniales s'engagent à la stabilité dans leur communauté, à la conversion de leur vie et à l'obéissance.
- ▶ Nous célébrons ensemble l'Office divin, nous nous nourrissons de la Parole de Dieu à travers la Lectio Divina, nous travaillons pour gagner notre vie et pour venir en aide aux pauvres.



- ▶ Nous offrons notre hospitalité aux prêtres, aux religieux, aux laïcs et à tous les chercheurs de Dieu en quête d'un cadre propice au silence et à la prière. Pour le service de l'accompagnement des hôtes, les communautés féminines se font souvent aider par un prêtre aumônier.

